



Québec: L'industrie minière propose une Table de discussion

Le statu quo a assez duré : il faut agir

Par [Québec meilleure mine](#)

Mondialisation.ca, 01 octobre 2012

quebecmeilleuremine.org

Thème: [Transnationales](#)

Analyses: [LE QUÉBEC](#)

Québec, lundi 1er octobre 2012. « Le statu quo a assez duré. Après deux projets de loi avortés, deux commissions parlementaires et deux rapports du Vérificateur général en moins de trois ans, c'est le temps d'agir et de poser des gestes concrets ! », voilà comment réagit la coalition *Québec meilleure mine !* suite à l'intention annoncée de l'industrie minière de mettre sur pied une [table de discussion](#) sans d'abord s'engager à appuyer des changements concrets aux lois actuelles.

« En proposant une table de discussion, on a surtout l'impression que l'industrie cherche à faire durer le *statu quo* et à retarder encore une fois toute forme de changements dans les lois actuelles, comme la vieille *Loi sur les mines* qui a déjà fait l'objet de deux projets de loi. L'industrie a-t-elle des changements concrets à proposer pour resserrer les lois actuelles ou souhaite-t-elle encore et avant tout gagner du temps pour faire durer le *statu quo* ? Le public doit savoir où se loge l'industrie sur cette question. Après cela, on verra s'il est toujours pertinent de parler d'une table de discussion », affirme Ugo Lapointe de *Québec meilleure mine !*

La coalition *Québec meilleure mine !* se questionne aussi sur le fait que l'industrie minière fasse la proposition d'une table de discussion à la suite de la divulgation du [Bilan sur l'avenir minier](#) de l'Institut du nouveau monde (INM), le 24 septembre dernier. « Comment comprendre le silence complet de l'industrie minière face aux nombreux constats que fait le bilan de l'INM en faveur de changements majeurs dans le secteur minier ? L'industrie cherche-t-elle à cacher ces constats, qui sont pourtant très clairs et qui confirment tout le travail et les revendications que nous menons depuis maintenant cinq ans ? », demande Me Nicole Kirouac, avocate et personne-ressource auprès du Comité vigilance de Malartic.

Le récent bilan de l'INM, auquel l'industrie affirme porter souscrire, confirme la nécessité de revoir « les pouvoirs indus » accordés à l'industrie minière par la *Loi sur les mines*. Il confirme également la nécessité d'assurer un plus grand contrôle environnemental des projets sur le territoire, ainsi que de la nécessité de placer « l'acceptabilité sociale » au-devant du *free mining*. Le bilan prône également beaucoup plus de transparence dans les redevances payées par chaque mine, ainsi que la mise sur pied d'un fonds souverain pour les générations futures. « Nous demandons à l'industrie de se prononcer clairement sur ces enjeux et de s'engager à soutenir des changements concrets dans les lois actuelles plutôt qu'à faire durer le *statu quo* plus longtemps », conclut Christian Simard de Nature Québec.

Voir les faits saillants et notre réaction au bilan l'INM [ici](#).

Voir nos récentes demandes émises au gouvernement du Québec [ici](#).

Voir les engagements pris par chacun des partis politiques lors des dernières élections [ici](#).

Pour information et coordonnées des personnes citées dans ce communiqué :

- Ugo Lapointe, porte-parole Québec meilleure mine, 514-708-0134
- Me Nicole Kirouac, avocate auprès du Comité vigilance de Malartic, 819-354-1911
- Christian Simard, directeur général de Nature Québec, 418-928-1150

La coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine !* a vu le jour au printemps 2008 et est aujourd'hui constituée d'une trentaine d'organismes représentant collectivement plus de 250 000 membres partout au Québec. La coalition s'est donnée pour mission de revoir la façon dont on encadre et développe le secteur minier au Québec, dans le but de promouvoir de meilleures pratiques aux plans social, environnemental et économique. Site : www.quebecmeilleuremine.org.

Les membres actuels de la coalition : Action boréale Abitibi-Témiscamingue (ABAT) _ Association canadienne des médecins pour l'environnement (ACME) _ Association de protection de l'environnement des Hautes-Laurentides (APEHL) _ Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) _ Centrale des syndicats du Québec (CSQ) _ Coalition de l'ouest du Québec contre l'exploitation de l'uranium (COQEU) _ Coalition Stop Uranium de Baie-des-Chaleurs _ Comité de vigilance de Malartic _ Écojustice _ Éco-vigilance Baie-des-Chaleurs _ Environnement Vert Plus Baie-des-Chaleurs _ Fondation Rivières _ Forum de l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM _ Groupe de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement _ Groupe solidarité justice _ Les Amis de la Terre du Québec _ Justice transnationale extractive (JUSTE) _ MiningWatch Canada _ Minganie sans uranium _ Mouvement Vert Mauricie _ Nature Québec _ Professionnels de la santé pour la survie mondiale _ Regroupement citoyen pour la sauvegarde de la grande baie de Sep-Îles _ Regroupement pour la surveillance du nucléaire _ Réseau œcuménique justice et paix (ROJeP) _ Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE) _ Sept-Îles sans uranium _ Société pour la nature et les parcs (SNAP-Québec) _ Société pour vaincre la pollution (SVP) _ Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ). *Tous nouveaux membres bienvenus.*

La source originale de cet article est quebecmeilleuremine.org

Copyright © Québec meilleure mine, quebecmeilleuremine.org, 2012

Articles Par : [Québec
meilleure mine](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca